



La réforme des marchés publics : mode d'emploi

Mardi 26 avril 2016 de 9h00 à 11h00 à BORDEAUX

En application des directives européennes du 26 février 2014, l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 a procédé à une réforme profonde du régime des marchés publics. Le décret « marchés publics » a été publié le 27 mars 2016 au Journal officiel et est entré en vigueur le 1er avril.

ADAMAS et le Cabinet Clément et Associés vous invitent à participer à un petit-déjeuner de présentation de la réforme des marchés publics qui abordera notamment les thèmes suivants :

- Présentation générale de la réforme,
- Champ d'application du nouveau régime des marchés publics,
- Typologie des procédures,
- Marchés globaux, marchés de partenariat,
- Montages domaniaux,
- Questions diverses : les seuils ; la sous-traitance; les accords cadre; l'allotissement; l'interdiction de candidater etc.

Cette manifestation sera animée par nos intervenants experts :

- **Gilles LE CHATELIER**, Avocat Associé chez ADAMAS
- **Xavier HEYMANS**, Avocat Associé chez ADAMAS
- **Serge PIOLA**, Directeur Général du Cabinet Clément et Associés

Pour participer, rendez-vous :

Le mardi 26 avril 2016 de 9h00 à 11h00

dans les locaux d'

ADAMAS

14 Cours de l'Intendance

33000 BORDEAUX

Le nombre de places étant limité, nous vous remercions de nous confirmer votre présence avant le 25 avril 2016 :

- Par mail: infocom@adamas-lawfirm.com
- Par téléphone: 04 26 84 24 38

Cordialement,

ADAMAS et le Cabinet Clément et Associés

Pour en savoir plus sur ADAMAS : www.adamas-lawfirm.com